



Le Journal



n°446 Juill. / Août 2020



Epron
poursuit son action
pour l'environnement avec
l'Éco-pâturage



SOMMAIRE

- P.2 Infos municipales
- P.10 Infos jeunesse
- P.11 Infos associatives
- P.14 Infos paroisse
- P.14 Infos plus
- P.16 Infos pratiques



“Drôle d’époque”

Depuis la dernière publication du journal d’Epron, nous avons vécu une période particulière, celle du confinement lié à la pandémie sanitaire du Covid-19.

Durant ces 7 semaines, nous avons développé notre capacité d’adaptation face aux événements et fait preuve de solidarité. Si les Epronnois et les Epronnoises ont la chance de vivre dans un cadre agréable, tous les Français n’ont pas eu cette opportunité et nombre de nos concitoyens ont dû faire face à un confinement difficile et déstabilisant.

Avec les élus du conseil municipal sortant ainsi que ceux du conseil municipal entrant, nous nous sommes efforcés de vous tenir informés et vous aider dans votre quotidien. En lien permanent avec les Aînés et les personnes vulnérables, les présidents d’associations ont été des relais importants. Qu’ils en soient collectivement remerciés. La proximité, les liens de voisinage, le tissu associatif ont été autant d’atouts dans ce contexte.

Je souhaite aussi souligner le civisme important des Epronnois qui ont su respecter le confinement et ses contraintes.

Le 15 mars dernier, vous vous êtes exprimés pour me renouveler votre confiance et la donner à mes colistiers lors des élections municipales, soyez-en remerciés. C’est un engagement important que de conduire aux destinées de notre commune. C’est aussi une lourde responsabilité que je mesure quotidiennement, et d’autant plus dans des circonstances comme celles de cette pandémie.

J’ai le plaisir de vous présenter, dans ce numéro du Journal d’Epron, les membres du nouveau conseil municipal avec leurs responsabilités respectives.

Ils sont attentifs et motivés pour le bien-être de notre commune et de ses habitants.

Nous aurons l’occasion, dès que la situation sanitaire nous le permettra, de venir à votre rencontre et d’échanger avec vous, comme nous avons pris l’habitude de le faire par le passé.

Cette période de confinement ne nous a pas permis de réaliser les travaux et l’entretien que nous avons programmés cela explique le retard et l’état de nos espaces verts. C’est en cours de rattrapage et je vous demande, dès à présent, un peu de patience. Tout rentrera dans l’ordre dans les prochaines semaines.

Un nouvel agent, Michaël Lechenaut, vient de rejoindre l’équipe des services techniques depuis le départ en retraite de Gilles Brisset après 32 années de présence à Epron.

Enfin, cet édito me donne l’occasion de remercier l’ensemble des élus qui m’ont accompagné dans les précédents mandats et dont le dévouement n’a jamais fait défaut. Qu’ils puissent désormais savourer une retraite municipale bien méritée.

Votre Maire
Franck GUEGUENIAT



BULLETIN N°446
Juillet - Août 2020
750 exemplaires

Limite de dépôt des articles
du prochain numéro :
vendredi 14 Août

Directeur de publication :
Franck Guéguéniat

Rédacteur en chef : François Busnel

Commission bulletin : Jean Daireaux,
Frédéric Enard, Catherine Grozner,
Joëlle Guibert, Claudine Heudier,
Huguette Lewandowski.

Maquette et impression :
Imprimerie Le Brun - Caen

06 / 2020



ÉTAT CIVIL

Naissances

- Léon Guérin le 11 / 12 / 2019
- Livyo Noris le 02 / 01 / 2020

Décès

- Philippe Vincent le 23 / 02 / 2020
- Roland Le Meur le 16 / 04 / 2020
- Yvette Garnier le 22 / 04 / 2020
- André Legorjus le 23 / 04 / 2020
- Michel Joffroy le 09 / 06 / 2020



*Nous adressons nos condoléances
à leurs familles*

Remerciements

**Madame Le Meur
et ses enfants
remercient les épronnois
qui leur ont manifesté
leur sympathie suite à ce deuil.**

Hommage

**Nous perdons 2 grandes figures de la vie municipale épronnoise : André LEGORJUS et Michel JOFFROY.
Tous deux ont marqué, durant de nombreuses années, notre quotidien.**



André LEGORJUS
(1927-2020)

a été successivement conseiller municipal puis adjoint au maire et cela jusqu'en mars 2001. Ancien d'Indochine, il était investi dans le devoir de Mémoire localement. D'un caractère trempé, il était un meneur d'hommes que cela soit dans ses fonctions d'ingénieur à la SMN, puis de trésorier de l'association nautique de la SMN et à l'Union des Anciens combattants du Calvados ou encore au conseil municipal où il était en charge des finances. Il aimait les chiffres, mais par-dessus tout, les projets, et les hommes. Fidèle en amitié, il aimait Epron indiscutablement.



Michel JOFFROY
(1941 - 2020),

lui était aussi était une figure locale : responsable des services techniques de 1984 à 2001, il avait pris la charge de porte-drapeaux, à sa retraite, au sein de l'amicale des anciens combattants d'Epron. Disponible et jovial, il était connu pour rendre service à toutes et tous. C'était avant tout un "bon camarade", soucieux de l'intérêt général et du travail bien fait. Toujours présent, nous pouvions compter sur lui. Sa bonne humeur et son entrain en faisait un homme chaleureux. Epron était pour lui sa commune d'adoption et il s'y investissait sans compter.

À leurs familles, nous adressons nos sincères condoléances.



Conseil municipal

Décisions de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2020

Le vingt-trois mai deux mille vingt à 11h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT, Maire.

Présents :

Messieurs : François BUSNEL, Gérard DIVIER, Damien DUHÉRON, Jacky LEDEUIL, Alain LEMÉNOREL, Stéphane LEROYER, François VALLÉE, Didier WILLEME.

Mesdames : Marie DIQUÉLOU, Sandrine FOSSARD, Justine GUYOT, Anne-Marie LE CAER, Mélanie LEGRIX, Véronique MIKALEF-TOUDIC, Carine SIMON, Chantal SIMONOT.

Absents excusés :

Madame Elisabeth JAMES a donné pouvoir à Monsieur Alain LEMÉNOREL

M. Stéphan BARA a donné pouvoir à Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT

Secrétaire de séance :

Madame Justine GUYOT a été désignée secrétaire de séance

convocation : 14 Mai 2020

Nombre des Conseillers Élus :19

Conseillers Présents : 17

Conseillers Votants : 19

1) Installation du conseil municipal et élection du Maire

La séance est ouverte sous la présidence de M Franck GUÉGUÉNIAT, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal, cités ci-dessous, installés, dans leurs fonctions de conseillers municipaux : Messieurs Stéfan BARA, François BUSNEL, Gérard DIVIER, Damien DUHÉRON, Franck GUÉGUÉNIAT, Jacky LEDEUIL, Alain LEMÉNOREL, Stéphane LEROYER, François VALLÉE, Didier WILLEME, Mesdames Marie DIQUÉLOU, Sandrine FOSSARD, Justine GUYOT, Elisabeth JAMES, Anne-Marie LE CAER, Mélanie LEGRIX, Véronique MIKALEF-TOUDIC, Carine SIMON, Chantal SIMONOT.

M. François BUSNEL, doyen de l'assemblée

prend la présidence et procède à l'appel nominal des 19 membres du conseil municipal, constatant que la condition de quorum est remplie, il invite ensuite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire, rappelant qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité relative, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, dépose une enveloppe. Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins de vote est effectué.

MONSIEUR Franck GUÉGUÉNIAT est élu Maire à la majorité absolue.

2) Fixation du nombre d'adjoints

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide que le nombre des adjoints au maire sera de QUATRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Élection des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT, élu maire, le conseil municipal procède à l'élection des adjoints.

La liste des adjoints, composée de quatre conseillers municipaux suivants, est élue à la majorité absolue :

- Monsieur Alain LEMÉNOREL
- Madame Véronique TOUDIC
- Monsieur Gérard DIVIER
- Madame Carine SIMON

Les délégations sont les suivantes :

- Monsieur Alain LEMÉNOREL est délégué à l'urbanisme, à l'environnement, et au développement économique
- Madame Véronique TOUDIC est déléguée aux affaires générales de la commune et CCAS
- Monsieur Gérard DIVIER est délégué aux travaux, bâtiment et sécurité
- Madame Carine SIMON est déléguée à la vie associative, culture, vie scolaire et jeunesse

4) Délégation de certaines attributions au Maire par le conseil municipal

Les délégations du conseil municipal au maire prises sur ce fondement constituent des délégations de pouvoir. Aussi, une fois les compétences déléguées au maire, le conseil municipal ne pourra plus délibérer sur les domaines concernés (sauf à abroger la délibération portant délégation donnée au maire).

Dans les domaines qui lui auront été expressément délégués par délibération spécifique du conseil municipal, le maire sera tenu, d'agir en respectant les formes qui s'imposeraient aux délibérations du conseil municipal ; d'informer le conseil municipal des décisions arrêtées en application de cette délégation et ce à chaque conseil municipal obligatoire. Sauf disposition contraire dans la délibération portant délégation, les décisions peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire.

Ces délégations du conseil municipal au Maire contribueront à l'efficacité de l'administration municipale notamment pour les actes portant sur les biens, les actes d'ordre budgétaire ou financier, les actes contractuels, les actes relatifs à l'urbanisme et les actions en justice.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer au maire l'ensemble des délégations prévues.
- d'accorder au premier Adjoint ces mêmes délégations, en cas d'empêchement du maire

ne s'oppose pas à une subdélégation qui serait donnée par le Maire à des adjoints ou à des conseillers municipaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5) Indemnités de fonctions du Maire, des adjoints ayant reçu une délégation de fonction

M. le Maire donne lecture des dispositions des articles L2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatives aux indemnités de fonctions attribuées au Maire et aux Adjointes.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjoints, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoints ayant reçu une délégation de fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6) Indemnités de fonctions au conseiller municipal ayant reçu une délégation de fonction

Monsieur le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales alinéa III, les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints ayant reçu délégation. En aucun cas l'indemnité versée à un conseiller municipal ne peut dépasser l'indemnité maximale susceptible d'être allouée au maire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer, avec effet au 23 mai 2020 une indemnité de fonction au conseiller municipal délégué suivant : M François BUSNEL, conseiller municipal délégué à la communication par arrêté municipal en date du 23 mai 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7) Composition des commissions

Le Conseil Municipal a fixé la composition des commissions municipales comme suit, M. le Maire étant Président de droit de chacune d'elles :

Commission Administration Générale - référente Madame Véronique TOUDIC

Anne Marie LE CAER, Carine SIMON, Jacky LEDEUIL, Damien DUHÉRON, Marie DIQUÉLOU

Commission Urbanisme, Environnement, Développement Economique - référent Monsieur Alain LEMÉNOREL

Stéphane LEROYER, François BUSNEL, Justine GUYOT, Damien DUHÉRON, Gérard DIVIER, Elisabeth JAMES

Commission Travaux, Bâtiments et Sécurité - référent Monsieur Gérard DIVIER

Stéfan BARA, François VALLÉE, François BUSNEL, Didier WILLÈME, Alain LEMÉNOREL

Commission Vie Associative, culture et vie scolaire - référente Madame Carine SIMON

François VALLÉE, Anne- Marie LE CAER, Stéphane LEROYER, Chantal SIMONOT, François BUSNEL, Gérard DIVIER, Mélanie LEGRIX, Didier WILLÈME, Marie DIQUÉLOU, Sandrine FOSSARD

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Président - le maire

Véronique TOUDIC, Anne-Marie LE CAER, Chantal SIMONOT, Jacky LEDEUIL, Mélanie LEGRIX, Marie DIQUÉLOU, Carine SIMON

Commission d'Appel d'Offres - CAO

Président - le maire

3 titulaires : Stéphane LEROYER, François BUSNEL, Gérard DIVIER

3 suppléants : Stéphan BARA, Alain LEMÉNOREL, François VALLÉE

Commission des Impôts

Président - le maire

3 titulaires : Véronique TOUDIC, Stéphane LEROYER, Chantal SIMONOT

3 suppléants : Elisabeth JAMES, Damien DUHERON, Jacky LEDEUIL

Chambres de Métiers

➤ François BUSNEL

Correspondants défense

➤ François VALLÉE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8) Élection d'un délégué au comité d'action sociale : CNAS

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

À cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Les communes adhérentes au CNAS doivent désigner, par délibération du conseil municipal, un représentant des élus pour siéger à l'assemblée départemental, qui se réunit au moins une fois par an.

Mme Véronique TOUDIC a obtenu la majorité absolue et est nommée titulaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9) Élection des délégués de SDEC Énergie

Le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC) a été créé le 24 juillet 1938. Il est l'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité et du service public de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente. Il exerce cette compétence aux lieux et place de ses membres qui détiennent cette compétence. Le SDEC exerce également, aux lieux et place de ses membres qui lui en font la demande, les compétences suivantes : contribution à la transition énergétique, gaz, éclairage public, signalisation lumineuse, infrastructures de charge pour véhicules électriques, hybrides et à hydrogène rechargeables, réseaux publics de chaleur et/ou de froid, énergies renouvelables.

Le Conseil Municipal a procédé à la désignation des délégués au SDEC Energie :

M. Gérard DIVIER, M. François VALLÉE ont obtenu la majorité absolue et sont nommés délégués titulaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10) Désignation de représentants SPL EPOPEA

La SPL est un outil qui permet d'engager des collectivités diverses du territoire autour d'un projet ou d'un objet commun. Il s'agit d'un outil de mutualisation de l'action publique locale, tant en termes financiers (actionnariat) qu'en termes de gouvernance (Conseil d'Administration).

La SPL EPOPEA constitue l'outil opérationnel du projet de territoire. Elle a pour mission la mise en œuvre des politiques publiques et des projets qui seront déployés sur le territoire par les collectivités actionnaires. Elle peut notamment réaliser des opérations d'aménagement et de construction.

Le conseil municipal désigne Alain LEMÉNOREL pour assurer la représentation de la collectivité au sein du Conseil d'administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la SPL EPOPEA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 12h00*

Le compte-rendu est affiché en mairie. Il est consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-eprou.fr



L'équipe municipale

Pour mieux faire connaissance avec l'équipe qui a pris ses fonctions le 23 Mai dernier



Franck GUÉGUÉNIAT
Maire d'Epron



Gérard DIVIER
Adjoint en charge de :
Travaux - Bâtiments
& Sécurité



Carine SIMON
Adjointe en charge de :
Vie associative, Culture,
Vie scolaire & Jeunesse



Alain LEMÉNOREL
1^{er} Adjoint en charge de :
Urbanisme - Environnement
Développement économique



Véronique TOUDIC
Adjointe en charge
des affaires générales - CCAS



Marie DIQUÉLOU
Conseillère municipale
Commissions Vie associative
CCAS.



Jacky LEDEUIL
Conseiller municipal
Commissions CCAS, Impôts
& Administration Générale



Elisabeth JAMES
Conseillère municipale
Commissions Urbanisme,
Impôts & Culture



François BUSNEL
Conseiller municipal délégué
pour Communication,
informatique, Commissions
Culture Communication,
Urbanisme & Travaux



François VALLÉE
Conseiller municipal
Commissions Vie associative,
Travaux, Appels d'offres.
Réfèrent Rucher



Sandrine FOSSARD
Conseillère municipale
Commissions Vie associative



Stefan BARA
Conseiller municipal
Commissions Urbanisme



Anne-Marie LECAER
Conseillère municipale
Commissions Vie associative
Administration Générale,
CCAS



Stéphane LEROYER
Conseiller municipal
Commissions Urbanisme,
Vie Associative, Appels
d'Offres & impôts



Chantal SIMONOT
Conseillère municipale
Commissions Vie associative,
CCAS & impôts



Damien DUHÉRON
Conseiller municipal
Commissions Urbanisme,
Administration Générale



Mélanie LEGRIX
Conseillère municipale
Commissions Vie associative,
CCAS



Justine GUYOT
Conseillère municipale
Commissions Vie associative,
Urbanisme



Didier WILLEME
Conseiller municipal
Commissions Travaux,
Vie associative

Parole aux épronnois

Les messages reçus (un extrait)



La période, totalement inédite, que nous venons de traverser, n'a pas été simple pour l'ensemble des Epronnois, et certainement assez difficile pour les personnes plus vulnérables, qui n'ont pas pu bouger. Cette situation a nécessité, comme indiqué par Monsieur le Maire dans son édito, de mettre en œuvre des actions permettant de vous tenir informé, de vous aider si nécessaire et surtout de garder un maximum de lien.

De nombreux messages ont été reçus à la mairie, nous vous en remercions très sincèrement.

Merci à la municipalité d'Epron. Je vous félicite pour votre dévouement et votre réactivité en ces temps troublés. Preuve que nous avons bien fait de vous faire confiance



Un grand merci à Mr le Maire et toute l'équipe municipale ainsi qu'au personnel municipal pour votre dévouement pendant la période de confinement : La distribution du pain, les masques, etc...
Cordialement

Je viens de recevoir mon masque.
Merci à la municipalité d'Epron !

Merci à la mairie d'Epron pour les masques de qualité

Bravo à toute l'équipe municipale !
Les élus mais aussi le personnel communal !
Vous êtes tous



Je voulais vous dire merci pour ce chocolat de pâques, mon père les a appréciés

Une très bonne initiative.
Merci à la municipalité et au boulanger ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré pour mettre cette distribution en œuvre.

Epron au top



Merci à la municipalité d'Epron pour la distribution de masques et bon courage à tous.
Cordialement

Bonjour J'ai bien noté l'organisation mise en place pour la remise de masques lavables et je vous remercie pour cette initiative
En cas d'impossibilité de se présenter sur le créneau indiqué, y aura t-il un autre moyen de les récupérer le cas échéant ?
Bien à vous.

Bravo Mr le maire



Bonjour Je viens de découvrir votre lettre aux Epronnois. Je voudrais tout d'abord saluer vos efforts de communication même en ce temps de crise via vos différents canaux. Merci aussi pour la mise à disposition d'un masque pour chaque habitant. Quelle est la possibilité de le récupérer en cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires prévus ? Merci d'avance pour votre réponse. Cordialement

Un grand merci à Monsieur le Maire pour sa visite d'après Pâques avec "des petites douceurs", qui m'ont aidée. Dans ma solitude du confinement, à cause de ce satané virus !!! Bien cordialement.

Merci à Monsieur le Maire, ainsi qu'à toutes les personnes qui l'ont entouré, pour leurs initiatives et leur aide apportée aux habitants d'Epron, dans cette période très compliquée. Merci également à toutes les personnes impliquées dans le milieu médical pour tout leur dévouement. MERCI !

Madame Blais, Un grand merci à vous et à toute votre équipe pour la réalisation des masques.
Bien cordialement



Un nouvel arrivant dans l'équipe du service technique



Bienvenue à Michaël Lechenaut arrivé très récemment au sein de l'équipe technique, en remplacement de Gilles Brisset qui doit maintenant profiter d'une retraite bien méritée.

Monsieur Lechenaut, en poste à Epron pour le compte de Caen la mer, est de formation horticole. Il a porté sa candidature pour notre commune car il la connaissait déjà un peu, non seulement pour l'avoir traversée à de nombreuses reprises lors des semi-marathons annuels et autres courses à pied, mais également pour avoir travaillé pendant un certain temps dans la jardinerie implantée localement.

Nous avons donc de bonnes raisons de penser que nos espaces verts seront toujours bien entretenus et très fleuris.



Rencontre avec les nouveaux élus.



Selon une habitude bien établie, une rencontre entre le personnel de la commune et les nouveaux élus a été organisée le 5 juin dernier. L'objectif était, bien évidemment, de permettre de faire connaissance, mais aussi de pouvoir échanger dans les meilleures conditions de convivialité, ce qui justifiait une rencontre autour d'un petit-déjeuner tout en respectant les consignes de sécurité, au restaurant scolaire.

Après un message du maire, chacun des participants a eu l'occasion de se présenter et de décrire rapidement son rôle et/ou son activité dans la commune. Et puis ces conversations se sont prolongées autour d'une boisson chaude et de quelques friandises cuisinées par le chef et fort appréciées.

Cet échange semble avoir été bien ressenti, à en juger par ces quelques témoignages :

"C'était très simple et convivial. Nous avons apprécié de pouvoir se présenter, mais également que les équipes soient présentées par les responsables de service"

"Cette présentation était la bienvenue après cette longue rupture de contact au sein de la commune."

"La présentation faite par le maire a été agréable. Elle a permis de mettre en évidence les rôles des membres du personnel de la commune."



Renouvellement des commissions

Nouveau conseil, renouvellement des commissions !

Comme toujours lors de la mise en place d'un nouveau conseil municipal, les différentes commissions sont renouvelées en fonction des choix et compétences des nouveaux conseillers.

Bien que pilotées par un conseiller municipal, et présidées, dans leur ensemble, par le maire, ces commissions sont ouvertes à la population.

La commission vie associative, ayant à gérer, non seulement les relations avec l'ensemble des associations présentes, mais aussi les sujets liés à l'organisation des événements de la commune ainsi que la commission culture qui est en charge de l'animation culturelle en général seraient ravies de votre participation afin de faire connaître vos idées, vos suggestions, vos souhaits.

Si vous êtes intéressé(e) pour être membre de l'une de ces deux commissions, ou souhaitez en savoir plus, indiquez-le à la mairie par message électronique pole-animation@epron.fr, par téléphone 02 31 44 51 42, par courrier ou en vous déplaçant aux heures d'ouverture de la mairie.

L'abeille épronnoise



Episode 5 : Récolte de printemps 2020 au rucher pédagogique.



Alors que nous étions confinés chez nous, nos petites épronnoises à 6 pattes, 4 ailes et 2 antennes sortaient de leur confinement hivernal.

La météo exceptionnelle leur a permis de faire une grande réserve de nectar dans les champs de colza environnants, mais également dans nos jardins florissants avec les fleurs issues de graines distribuées, début mars, dans nos boîtes à lettres.

Cette année la récolte a eu lieu le 16 mai, juste après la défloraison du colza. Elle se matérialise par un total de 60 kg de miel ! Six hausses étaient pleines, ce qui représente 54 cadres. Rappelons que l'an passé nous avons obtenu 15 kg de miel de printemps pour 11 cadres provenant de 2 ruches et une récolte un peu plus tardive (4 juin).

Les apiculteurs ont observé que, sur quelques cadres, les abeilles avaient consommé une partie du miel de réserve à cause du passage de beaucoup de vent froid, de nord-est, les jours précédant la récolte, (le miel est, avant tout, un apport énergétique pour les abeilles). Ce vent est détesté par les abeilles, il les rend agressives. J'en profite donc pour vous rappeler qu'il vaut mieux ne pas approcher du rucher lorsque souffle du vent de nord, ou que le temps est orageux.



La période de confinement a été mise à profit pour planter et semer, sous les consignes d'Huguette Lewandowski, des fleurs mellifères autour du rucher, ainsi qu'à l'intérieur. Nous faisons l'expérience d'une jachère mellifère dans une bande de 1 mètre de large (ma-

térialisée par la rubalise) qui ne sera plus tondu et dans laquelle il y aura du sainfoin, du mélilot jaune, du trèfle blanc de Perse, du trèfle violet, de la phacélie, des lupins et des roses trémières, ceci afin de développer une biodiversité. Ces fleurs sont insensibles au gel et présentent un cycle "semis / floraison" de 80 à 100 jours. Vous allez également découvrir de nombreux tournesols. Le miel de tournesol serait antibactérien et pourrait protéger de la loque américaine qui est une maladie très grave pour l'abeille et sa colonie.

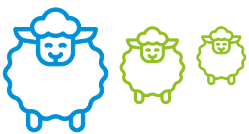
Nouveauté cette année : nous vous invitons à "parrainer" un tournesol ou semer des coquelicots ou toutes autres fleurs mellifères, dans cette bande de terrain, et venir régulièrement en prendre soin et les arroser. * Cet été, les alentours du rucher n'auront jamais été aussi fleuris !

François VALLÉE
apiculteur référent EPRON-PCC



*voir les consignes de fonctionnement sur le lien Facebook / sur le site epron.fr

L'Éco-pâturage à Epron



En partenariat avec l'association "Eco Nature Normandie" qui se situe dans

le centre Manche et qui propose une solution alternative aux produits herbicides et aux tondeuses thermiques dans un respect de la nature, deux colonies de moutons sont arrivées à Epron. La première est implantée à la coulée verte et accueille neuf moutons d'Ouessant de l'Avranchin. La deuxième, elle, se trouve derrière le restaurant scolaire et ac-

cueille des moutons des Landes de Bretagne ainsi que des chèvres. Ces deux espèces ont des rôles différents. En effet les moutons vont remplacer les tondeuses thermiques mais aussi les produits phytosanitaires. Les chèvres, elles, ont une fonction de débroussailluse.

Ce projet d'Éco-pâturage rentre dans une démarche environnementale de la municipalité, un mode d'entretien écologique.





Événement

70^{ème} anniversaire
de la reconstruction d'Epron

Au regard de la situation sanitaire actuelle, la municipalité a décidé de **reporter le 70^{ème} anniversaire** de la Reconstruction d'Epron à l'automne 2021. La volonté de la commune reste intacte de faire de cet événement une réussite.

Commémoration

du 8 mai



Compte-tenu des circonstances actuelles, la cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945 n'a pas été publique.



Seuls, le président de l'amicale des anciens combattants Didier Willème, l'administrateur général Laurent Courcol et Le maire d'Epron Franck Guégouniat se sont rassemblés autour du monument aux morts pour rendre hommage et déposer une gerbe en l'honneur du sacrifice des soldats.

Les Rochambelles



La course programmée, au départ, durant la période de crise sanitaire est reportée **au 25 octobre 2020**. Manifestation chargée de solidarité puisque pour chaque inscription, 7€ sont reversés au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Alors Mesdames, venez participer à cette cause en intégrant l'équipe d'Epron. Plus besoin de faire la queue pour retirer votre dossard et votre tee-shirt, la commune s'en occupe pour vous !

Pour s'inscrire, rien de plus simple, allez sur le site

<https://marathondelaliberte.fr/fr/> et suivez cette procédure :
<http://www.mairie-epron.fr/files/fck/files/Proc%C3%A9dure.pdf>

Nous vous attendons nombreuses !

Événement à venir

INFOS JEUNESSE

Les mercredis au centre depuis le déconfinement

Depuis le 15 mai, le centre de loisirs accueille à nouveau l'ensemble des enfants, aux horaires habituels, arrivées et départs échelonnés. En raison de l'actualité, les effectifs restent cependant limités. Avec la mise en application du protocole sanitaire imposé, nous invitons les enfants à amener leurs propres jeux, crayons, livres... pour les temps libres. Avec le beau temps, nous avons pu en profiter pour aller voir les poules, les moutons et les abeilles de la commune et ceci pour le plus grand plaisir des enfants.

Nous adaptons nos activités aux mesures barrières en proposant des jeux sans contact, des jeux d'imagination, de création (land art, par exemple).

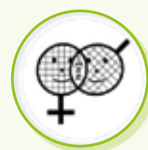
Pour les plus jeunes, un temps de repos/sieste est proposé.

Depuis début juin, le service restauration a repris. Un plateau repas froid est servi le midi aux enfants, ainsi que le goûter.

Malgré les restrictions, c'est avec le sourire, la bonne humeur et dans un cadre sécurisé que les enfants sont accueillis au centre de loisirs.



ASE Badminton



Le badminton est un sport de raquette avec volant.

En Occident, il est parfois considéré comme un simple jeu d'extérieur peu fatigant, petit frère du tennis. Pourtant, le badminton est un sport qui, pratiqué dans le cadre d'un club, est extrêmement éprouvant et tactique.

En Asie, le badminton est le sport numéro 1, et dans le monde, c'est le deuxième sport le plus pratiqué après le football.

Pratiqué d'une façon non compétitive, ce sport est très ludique et très physique, il peut être pratiqué à tout âge et à tout niveau. Il ne nécessite pratiquement aucune disposition particulière et son apprentissage est très rapide, c'est un jeu de détente facile d'accès et peu onéreux.

L'ASE Badminton propose des créneaux dédiés aux jeunes. Le club est labellisé Ecole Française de Badminton et réserve un accueil de qualité aux jeunes de 7 à 17 ans dans des créneaux spécifiques, par âge et par niveau. L'encadrement des séances est assuré par des éducateurs diplômés. Il permet de progresser et de participer aux premières compétitions pour les jeunes qui le souhaitent.

Les créneaux d'entraînement sont :

- jeunes de 7 à 11 ans : jeudi de 18h00 à 19h15
- jeunes de 12 à 17 ans : jeudi de 19h15 à 20h30
- loisirs : jeudi de 20h30 à 23h15
- compétiteurs : mardi de 20h30 à 23h15
- créneaux ouverts à tous :
 - vendredi de 20h30 à 23h15
 - dimanche de 14h00 à 16h00

Les cours jeunes reprendront le jeudi 10 septembre 2020, une séance d'essai vous est offerte.

Inscription Badminton

L'inscription se fait sur place lors des séances. Les documents nécessaires sont à récupérer sur le site du club dans la section «Infos pratiques / Lieu, horaires et tarifs». Les tarifs sont les mêmes que l'année dernière

- Jeunes : 90 €
- Adultes : 110 €

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Thibaut MADELAINE
badminton@tribu-ml.fr
06 63 78 49 50

visiter notre site :
<http://asebadminton.e-monsite.com>



ASE Gymnastique

Le planning des cours de gymnastique reste le même pour la saison prochaine.

Les cours débuteront à partir du 8 Septembre 2020.

Danse en ligne

Reprise des cours le jeudi 17 septembre 2020 à 17h et à 18h salle des fêtes

Modern Line Dance 2020/2021

- EPRON Line Dance
- Cours tous niveaux
- Activité complète : Danse en ligne sur musique : Disco, Rock, Mambo, Twist Country, Danse Irlandaise
- Essai gratuit
- Tous les âges
- Tarif : 10€ l'année avec aide d'accompagnement
- Tous les jeudis sauf vacances scolaires
- Contact : Comité des fêtes : 06 11 03 85 07
- Inscription à partir de jeudi 10 septembre



Club des Anciens Jeunes d'Epron

Présence du CAJE malgré tout

Confinement oblige : le CAJE a interrompu toutes ses activités et gelé sa programmation. Durant ce repos forcé, contrairement au proverbe «loin des yeux, loin du cœur», le CAJE a maintenu le contact avec ses adhérents, donnant des informations et proposant son aide à ceux qui en avaient besoin.

Ce faisant, il répondait simplement à l'un des objectifs de l'association envers les aînés de la commune : renforcer les liens d'amitié et de solidarité.

L'obligation de rester chez soi a plongé les personnes dans une solitude pesante. Les possibilités de sortie étaient minces et toujours avec l'appréhension d'être contaminé. Heureusement, la nature en mode printanier offrait l'opportunité de s'aérer un peu dans le village. Ceux qui le pouvaient, sortaient faire de courtes mais agréables balades dans la campagne environnante. Sortis dans la limite d'une heure et d'un kilomètre, des adhérents se croisaient parfois sur la voie verte et échangeaient avec plaisir quelques mots tout en respectant la distanciation.

Les «interdits» sont désormais levés, seules quelques restrictions persistent.

Nous retrouvons notre libre arbitre dans les actes de la vie quotidienne, néanmoins, tant que le virus circulera encore, il nous faudra rester prudents.

Les diverses sorties, animations, séjours prévus au programme du CAJE pour les mois de avril, mai

et juin n'ont pu se réaliser. Certains projets seront reportés en 2021. C'est déjà fait pour le séjour en Bretagne autour du lac de Guerlédan. Initialement prévu en mai de cette année, il a déjà été replanifié du 9 au 15 mai 2021.

Compte tenu des interrogations sur le devenir du Covid-19, le programme du CAJE pour la période de septembre à décembre reste incertain. Chaque projet sera examiné sur sa faisabilité en fonction des consignes sécuritaires données afin de ne faire prendre aucun risque à nos adhérents.

Solidarité avec le CHU de CAEN

Pendant la crise sanitaire, le CAJE a souhaité être solidaire du personnel soignant. Le service de réanimation de l'hôpital de Caen, au plus fort de la pandémie, faisait face à un manque de matériel médical. Un appel aux dons a été lancé pour acquérir respirateurs (fixes et mobiles) et moniteurs pour mesurer les fréquences cardiaques des malades en réanimation. Appel entendu par le CAJE et ses adhérents ! La somme de 530 euros a ainsi été réunie pour participer à l'achat de ce matériel. Les chèques ont été remis au DG du CHU de Caen de la part de l'association des anciens jeunes d'Epron et de ses membres.



CCAS

Le voyage des aînés

Prévue, comme chaque année à la fin de l'été, la sortie proposée par le CCAS à tous les aînés de la commune, ne pourra pas avoir lieu cette année, compte-tenu des dispositions sanitaires que la pandémie-Covid19 oblige à respecter, et principalement pour des conditions de transport. Si le voyage ne

peut avoir lieu, la commission réfléchit à l'éventualité d'une autre forme de rencontre pour laquelle les informations seront communiquées à la rentrée.

Vous remerciant de votre compréhension, nous souhaitons à toutes et à tous de passer un très bel été.



LAS GEMELAS



*“Buenas tardes. François espero y deseo que os encontréis bien, a sí como los vecinos de Epron, en estos momentos difíciles que estamos viviendo con esta pandemia, tanto España como Francia, nos está afectando bastante, esperemos que pronto vaya mejorando esta situación. Por Zufre hasta ahora estamos bien todos....”**

Voici un extrait de nos récents échanges avec nos amis de Zufre, car comme nous, ils ont été touchés par la crise sanitaire qui s’est propagée depuis le mois de mars dernier, et comme toujours nous prenons mutuellement des nouvelles. Cette communication montre, s’il en est besoin, que les contacts persistent entre nos villes « jumelles », et notamment lors de situations particulières. Mais cela n’est pas suffisant et, 13 ans après la formalisation de nos échanges entre Normands et Andalous (province de Huelva), et les nombreux changements d’interlocuteurs, nous percevons la nécessité de redynamiser nos contacts et nos échanges. Certes plusieurs actions ont été menées ces derniers temps : voyage de quelques Epronnois à Zufre, échanges entre “Ados” , séjour de Célia à l’école en qualité d’aide à l’animation des enfants *.... Mais cela ne suffit pas, alors nous reviendrons très rapidement vers vous pour des idées, des propositions, des participations.

Ah ! j’allais oublier, parmi les récentes actions menées avec Zufre, de citer celle des commandes d’huile d’olive, qui en plus d’être devenue un label de reconnaissance de nos relations, remporte toujours beaucoup de succès auprès de tous. Nous avons donc le plaisir de vous annoncer, ce qui est maintenant devenu une habi-

tude, le lancement d’une nouvelle commande pour tous les amateurs de **Aceite de Olivo ecologico** !

Nous attendons donc vos nombreuses commandes, n’hésitez pas, pour cela c’est facile, il vous suffit, au choix :

- d’envoyer un mail à : las-gemelas@wanadoo.fr en indiquant : nom, prénom, adresse , n° de tel, quantité désirée (unité 1 litre, Prix : 9 €)
- de déposer votre commande, avec les mêmes indications , dans la boîte à lettres de François BUSNEL, 4 Rue de l’Amitié – Epron.
- de déposer votre commande, avec les mêmes indications à la mairie d’Epron, à l’attention de l’association Las Gemelas.

Date limite pour le dépôt de vos commandes : 30 Août 2020. N’attendez pas !

**Bonsoir.*

François j’espère que vous allez bien, ainsi que les Epronnois, en ces temps difficiles que nous vivons avec cette pandémie, qui tant en Espagne qu’en France, nous affecte beaucoup. Nous espérons que cette situation s’améliorera bientôt. Pour Zufre jusqu’à présent, nous sommes tous bien Meilleures salutations et santé.

— Félipe

François Busnel
Las Gemelas

Vivre à Epron Défense de la Qualité de Vie à Epron

Un petit bonjour à tout le monde. Après cette période de confinement, et en espérant que tout le monde se porte bien, nous allons reprendre le suivi de nos travaux pour 2020, les dossiers en cours sont les suivants :

- Circulation dans Epron
- Vitesse à 30 Km/h dans le village
- Interdiction de stationner sur les trottoirs afin de laisser la place aux piétons, poussettes et véhicules pour handicapés
- Le fleurissement de la commune et son entretien
- L’entretien des voies et trottoirs
- Marquage au sol des places de stationnement aux en-

droits difficiles d’accès

- Suivi du projet de la pénétrante Jean Moulin
- Travaux du Boulevard Urbain Nord Est
- Bus et tram

...

Nous vous souhaitons une très bonne reprise d’activité et de la vie sous toutes ses formes Merci à tous d’avoir été raisonnables. Merci à Monsieur Le Maire, aux élus et bénévoles pour la distribution du pain, pendant cette difficile période.

Paix et espérance dans les cœurs



Après plusieurs semaines de confinement liées à la pandémie du Coronavirus, l'étape du déconfinement donne la possibilité aux uns et aux autres de renouer autrement avec les habitudes du quotidien.

La période estivale du moment nous apportera, nous l'espérons, un bon bol d'air pour poursuivre progres-

sivement notre marche de tous les jours. Notre communauté paroissiale, par ma voix, souhaite un bel été à toutes et à tous. Eté de paix, de quiétude intérieure et d'espérance. Amitiés fraternelles.

*Père Jean-Claude M'Bra,
Curé de la paroisse Saint-Thomas de
l'université de Caen.*



Toutes les infos de la paroisse (02 31 85 44 53) sur :
<https://bayeuxlisseux.catholique.fr/paroisses/agglomeration-caennaise/saint-thomas-de-luniversite/>

INFOS PLUS



Respectez la tranquillité de chacun !

Un arrêté préfectoral régleme l'usage des appareils de toute nature émettant un niveau sonore pouvant être une gêne pour le voisinage.

Trop d'utilisations en dehors des plages horaires autorisées sont encore constatées.

Voici, résumées en un tableau, les plages horaires au cours desquelles l'utilisation de tels appareils est autorisée :

	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h à 12h	15h à 19h
Dimanche	10h à 12h	

En conséquence, l'utilisation en dehors de ces horaires est interdite. Merci de respecter ces dispositions.

Information Travaux

Les travaux engagés en haut de la rue de la Croix-Cantée et sur le chemin de la 59^{ème} Staffordshire Division concernent principalement le territoire de la commune de Cambes-en-Plaine et sont liés au renouvellement d'une partie du réseau d'assainissement. Certes, ils perturbent le passage sur cette partie du chemin et rendent difficiles les nombreuses promenades qui ont lieu à cet endroit, fort emprunté lors de la période de confinement des mois derniers. Ces travaux n'ont pas pour objet la conception de nouvelles voies de "grand" passage. **Merci de bien vouloir respecter les consignes de passage et surtout de stationnement, demandées aux abords du cimetière pendant la durée du chantier.**

R.A.M ARC-EN-CIEL

L'activité du RAM, se poursuit en télétravail avec la possibilité de prise de rendez-vous au bureau situé dans les locaux situés à Saint-Germain-La-Blanche-Herbe, pour des situations qui le nécessiteraient. Cependant, les horaires de permanence

ont légèrement évolué depuis le 15 Juin, avec de nouveaux créneaux de permanence téléphonique pour le public.

Ces modifications d'horaires concernent ceux du lundi après-midi et du jeudi après-midi, comme indiqué sur le tableau suivant :

Nota : les personnes laissant un message en dehors de ces créneaux seront rappelées au plus vite.

	Matin	Après-midi
Lundi		17h - 18h30
Mardi	9h30 - 12h	
Mercredi	9h30 - 12h	
Jeudi	9h30 - 12h	13h30 - 15h30
Vendredi	9h30 - 12h	

Collecte des encombrants sur appel

Un service gratuit qui optimise le réemploi, sauvegarde l'environnement et favorise l'insertion par le travail

Une collecte à domicile des encombrants réservée :
(dans la limite de 3 collectes par an et 20m³ par collecte)

- Aux personnes âgées de 75 ans et + et aux personnes en situation de handicap
- Pour la collecte des encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques (détails au verso)

Comment en bénéficier ?

- Je contacte le service déchets ménagers
- Par téléphone : **02 31 304 304**
- Par mail : contactdechetsmenagers@caeniamer.fr
- J'envoie mes justificatifs (détails au verso)
- J'attends que le prestataire me rappelle pour fixer un rendez-vous dans les 15 jours

Pour les objets en bon état une seconde vie sera possible grâce au réemploi, renseignez-vous lors de votre prise de rendez-vous

Caeniamer NORMANDIE TERRITOIRE BRÉSIL

Pièces justificatives à fournir :

Pour les personnes âgées de 75 ans et + :

- Un justificatif de domicile (copie de facture d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation...)
- Une pièce d'identité (copie de carte nationale d'identité, passeport...)

Pour les personnes à mobilité réduite :

- Une pièce justificative (copie de carte d'invalidité, justificatif médical...)

Déchets acceptés (dans les limites des pictogrammes) :

- Meubles
- Électroménager, appareils électrodomestiques
- Produits dangereux (peintures, solvants, diluants)
- Verres, céramiques, porcelaine
- Objets en fer, acier, aluminium
- Objets en bois

Déchets non acceptés (NE SONT PAS COLLECTÉS) :

- Produits dangereux (liquides, gaz, explosifs)
- Objets en verre
- Objets en plastique
- Objets en métal
- Objets en papier

Pour favoriser le réemploi de mes meubles en bon état, je ne les démonte pas

Caeniamer NORMANDIE TERRITOIRE BRÉSIL

PARTENAIRES

Aujourd'hui, une fleur ...



ERICK BOYER
DÉCORATEUR FLORAL

28, Rue de la Délivrande - 14 000 CAEN
02 31 94 01 01

facebook

Maison

PLESSIS-LEMERRE
Services funéraires

5 rue Richard Lenoir - VILLERS-BOCAGE
02 31 77 01 16 plemmerre@wanadoo.fr

HÂLTE AUX GUÊPES 14



Destruction nids de guêpes, frelons, frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97
halteauxquepes14@gmail.com

7j/7

EPRON

Jardiland

Route de Douvres

NOUVEAU

- Toiletage
- Fleuristerie

EPRON

OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO

Pétanum

GARAGE de la BIJUDE

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30



14061 CAEN Cedex 4 - 02 31 47 94 14

Imprimerie Le BRUN




Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons
B.P. 6023 - 14061 CAEN cedex 4
Tél. 02 31 29 34 00 - Fax 02 31 29 34 01
contact@imprimerielebrun.fr - www.imprimerielebrun.fr

Coiffure Féminin / Masculin

O' Jo - Ly

Tél. 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouvertures :
Mardi au Vendredi 9h00 - 18h30 / Samedi 8h30 - 17h00

CHRISTIAN LEPEY
plomberie chauffage assainissement
terrassament démolition



11 chemin du mesnil
14920 Mathieu

christian.lepey@bbox.fr

02.31.44.30.80



Votre Mairie

Place Francis Bernard - 14610 Epron
Tél. : 02 31 44 51 42
Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : contact-mairie@epron.fr
www.mairie-epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.
*En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au **06 85 58 04 65***

Fermeture de la mairie :
les samedis 11, 18 et 25 juillet
&
les samedis 1, 8, 14 et 22 août

Médiathèque

24 rue de l'Eglise - 14610 Epron
Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture
Matin : 9h00 à 12h00 du mercredi au samedi
Après-midi : 14h30 à 19h00 mardi, mercredi et vendredi

Fermeture du 3 au 23 Août

Relais assistants maternels «Arc-en-ciel»

Espace Ardena
Place Le Clos Maulier
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29
ram.st.germain@wanadoo.fr
Accueil sur rendez-vous

Infos Poste

Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert :
du lundi au samedi de 9h45 à 12h15
Levée du courrier du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h30
Tél. : 02 31 44 53 42

Encombrants

14 septembre 2020

Merci de les sortir la veille du ramassage.
Ramassage sur appel au **02 31 304 304** pour les personnes de 75 ans et plus ou à mobilité réduite.

Infos collecte

Semaine normale :

- ◆ Bacs verts **le lundi**
- ◆ Sacs jaunes **le jeudi**
- ◆ Bacs gris **le vendredi**

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Semaine avec jours fériés : Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

D.E.E. déchets électriques & électroniques

Déchetterie la plus proche :

Bretteville-sur-Odon
Tél. 02 31 74 68 30
ZAC de la Grande Plaine
Rue des Hauts de Beaulieu
Ouverte du lundi au vendredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 18h00
Dimanche : 9h00 - 12h00



SANTÉ

Médecins généralistes

Stéphane Batard
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 47 50 13
www.docrendezvous.fr
Marie-Laure De Bruyn
Rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 47 54 89
www.ubiclic.fr

Médecin nutritionniste

Estelle Tommeray
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
tel 02 31 91 65 41

Infirmiers

Thierry Dochler
et Rodolphe Le Rouvillois
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 44 22 60

Pharmacien

Pharmacie Voisine
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

Dentiste

Fabrice Auvray
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 53 96 67

Kinésithérapeutes

- ◆ Céline Maheut
- ◆ Sonia Moussay
- ◆ Audrey Baloche

Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 07 02

Kinésithérapeute Ostéopathe

Arnaud Bonnet
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 77 13 80 49

Pédicure Podologue

Marie-Lucie Landais
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 23 62 86

Dorothée Dupont
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 79 07 30

Orthophoniste

Valérie Michardière
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 26 74

Psychologues

Nathalie Lucas-Duffourg
13 rue Eole
Tél. : 02 31 43 86 97

Nathalie Tschopp
12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

Hypnose Ericksonienne

Béatrice Palis
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 95 10 33 17

Diététicienne Nutritionniste

Sigrïd Troude Tighilet
1 impasse des Pavillons
Tél. : 06 13 16 42 42

Orthoptiste

Xavier Lelièvre
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 73 30 66 82
lelievre.orthoptiste@gmail.com

Sophrologue

Francesca Bocq
4 rue Aubertine Auclert
Tél. : 06 67 84 30 96
www.leffet-sophro.fr

EHPAD

EHPAD Orée du Golf
Rue Olympe de Gouges
Tél. : 02 31 53 30 55

Vétérinaires

Clinique vétérinaire
du Cèdre
Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67

